

Val d'Oise, contrôle policier : une bavure ? Fake news or not fake news ? That is the question

écrit par Yann Kempenich | 8 janvier 2018

La policière, qui a notamment eu un doigt cassé, s'est vu prescrire 42 jours d'incapacité totale de travail. Un adjoint de sécurité a également été blessé.

SOURCE AFP

Publié le 07/01/2018 à 18:08 | Le Point.fr

Analyse d'une information venue des médias officiels détenteurs de la vérité vraie mais quand même bidonnée.

« Val d'Oise : un contrôle de police dégénère, une « bavure » dénoncée »

A la lecture de ce titre d'un article [du Point](#) du 7 janvier 2018, on pourrait croire que des policiers ont commis une bavure, peut-être en tirant sur d'honnêtes citoyens du Val-d'Oise et que cela fera du grain à moudre à ceux qui s'opposent aux violences policières. Comme un contrepoids à « [l'affaire de Champigny](#) » où deux policiers (dont une femme) avaient été roués de coups par une tribu allogène du Val-de-Marne.

Mais le résumé de l'article ne colle pas avec le titre :

La policière, qui a notamment eu un doigt cassé, s'est vu prescrire 42 jours d'incapacité totale de travail. Un adjoint de sécurité a également été blessé.

SOURCE AFP

Publié le 07/01/2018 à 18:08 | Le Point.fr

Donc, en fait, il y aurait « bavure » mais deux policiers (encore une femme, féminisation des institutions oblige) sont blessés.

L'avocat des « jeunes gens » interpellés pour cette affaire s'insurge en affirmant que « *ses clients, loin d'avoir été coupables de vouloir se soustraire à un contrôle, ont au contraire été victimes de violences graves, attestées par un médecin légiste* ». Selon lui « *un jeune majeur s'est vu prescrire 47 jours d'ITT, ayant eu les « mains fracturées » et reçu une pluie « de coups de matraque sur le visage et le corps* ».

A la lecture de l'article du Point, il semble que seuls l'avocat et ses petits « jeunes » aient le droit au chapitre, l'AFP ne citant qu'une vague source policière. Le parquet de Pontoise, quant à lui, n'avait pas donné suite dimanche après-midi.

En revanche, pour le lecteur, certaines indications peuvent aider au décryptage de l'information : « Argenteuil », « gardienne de la paix et un adjoint de sécurité », « odeur de shit », « quatre jeunes », « contrôle », « rébellion », « 30 personnes », « émeute », « usage du lanceur de balle de défense » ...

Cette information de l'[AFP](#), reprise par Le Point s'intitulait différemment :

**Un contrôle dégénère dans le Val-d'Oise:
deux policiers blessés, une "bavure"
dénoncée**

Au contraire du Point, l'AFP ajoute la réaction d'un syndicat de police :

« Le syndicat Unsa police a réagi dimanche aux accusations de l'avocat : « Ceux qui s'en prennent à la police doivent s'attendre à subir un usage de la force. Ce n'est pas une bavure, c'est la loi. Et il appartient à un tribunal de statuer, non à un quelconque défenseur », a affirmé dans un communiqué son secrétaire général Philippe Capon. »

Dans la presse, les titres sont parfois différents :

« **« Bavure » ou « policiers violentés» ? À Argenteuil, un contrôle de police dégénère** » ([L'Express](#))

« **Contrôle routier qui dégénère dans le Val d'Oise : deux personnes écrouées** » ([BFMTV](#))

« **Val-d'Oise : un contrôle de police dégénère** » ([Le Figaro](#))

« **Policière agressée à Argenteuil : deux hommes jugés cet après-midi en comparution immédiate** », titre de [LCI](#), qui rajoute d'autres propos de l'avocat : « Il explique que les policiers ont voulu contrôler un enfant et que les autres jeunes présents ont alors dit que cela ne se faisait pas ».

De plus, « L'IGPN (Inspection générale de la police), la « police des polices », est également saisie de l'affaire ».

En fait, un des premiers à avoir couvert ce « fait divers » est [Le Parisien](#) :

Val-d'Oise : deux policiers blessés lors d'un contrôle à Argenteuil

« Percevant une odeur de cannabis flottant dans l'automobile, la brigade de quatre policiers décide d'opérer une palpation qui leur permet de découvrir de nombreuses petites poches plastiques vides et une balance. C'est à ce moment-là que l'intervention tourne mal. Les individus se rebellent violemment.

Un échange de coups a suivi, laissant deux policiers blessés. Une jeune gardienne de la paix a eu le doigt cassé, après avoir été projetée contre la voiture contrôlée. Elle s'est vue prescrire près de trente jours d'arrêt de travail. L'un de ses collègues a poursuivi l'un des individus en fuite. Il a reçu un coup de poing au visage qui lui a valu un arrêt de dix jours.

Des jeunes sortant les uns après les autres pour assister à la scène se sont regroupés, jusqu'à former un groupe de 30 à 40 personnes adoptant une attitude menaçante envers les forces de l'ordre. Les nombreux renforts envoyés rapidement sur place ont empêché la situation de dégénérer. Quatre individus, dont les trois ayant tenté d'échapper au contrôle et un autre qui avait essayé de s'interposer, ont été interpellés et placés en garde à vue ».

Information ? Désinformation ? Recherche de la polémique ? De l'audience ? Il paraît que les médias sont indépendants et épris de déontologie : un peu comme les avocats et les juges...

Dans les prochaines affaires « d'incivilités » et leur répression, la loi de Macron sur les « Fake news » démêlera-t-elle le vrai du faux ?